

Journée InterGAL
**Capitalisation des acquis des territoires Leader
wallons et gestion de la période entre deux
programmations.**

Château de Rossignol - 14 mars 2014

Compte-rendu

A. Introduction - rappel des objectifs de la journée :

1. Evaluer l'action des GAL sur leurs territoires et valoriser leurs acquis 2007-2013 (richesses des productions outils, méthodes, ... innovation mis en œuvre), échanger sur les actions mises en œuvre pour communiquer, mobiliser les partenaires et les territoires, mener des réflexions prospectives;
2. Gérer concrètement la transition entre deux périodes de programmation et préparer la prochaine période de programmation;
3. Se familiariser avec le contexte de la PAC et du PwDR 2014-2020 ;
4. Favoriser l'échange et le dialogue entre acteurs et partenaires des GAL wallons afin de : renforcer les compétences des membres de l'équipe, explorer de futures thématiques de travail notamment en lien avec les travaux des différents GT du RwDR (espaces de coworking, maraîchage, OVT, etc.), préfigurer le futur réseau, nouveaux partenariats

B. Tour d'horizon de l'actualité des GAL - état d'avancement de chaque GAL dans la clôture de la période de programmation 2007-2013 et préparation de la prochaine période de programmation 2014-2020

GAL Burdinale Mehaigne :

- 1 fiche clôturée (énergie) sur les 5 dont le volet coopération
- Fin des autres projets et des missions le 31/12/2014
- Travail d'évaluation en cours (finalisation fin mars). Chapitre « capitalisation, bonnes pratiques et outils » inclus ans ce travail.
- Dépassement budgétaire sur le poste AT. Transition prise en charge par les communes (acquis) 20.000 chacune / 80.000 budget pour l'AT. Signe d'une volonté de poursuivre.
- Programmation 2014-2020 : première annonce dans newsletter du GAL (10/2013),
action de communication vers le citoyen avec un exposition « GAL en action » dans les 4 communes du territoire + plaquette toute-boite. Production de 10 posters sur les actions du GAL. Journée de mobilisation des partenaires et acteurs locaux sur les actions Leader à travers une journée découverte (11/2013). Décision prise de préparer un dossier de candidature. Le territoire peut évoluer mais doit garder une identité « Mehaigne ». Il ne devrait pas bouger mais pas de porte fermée. Atouts et actions à poursuivre : énergie

Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

notamment. Intérêt d'un nouvel opérateur : le Contrat rivière. Innovation : volonté claire d'aller vers l'économique et les entreprises privées comme partenaire. Volonté d'aller vers d'autres fonds/croiser les aides et financements pour le territoire, (Interreg, etc.).

- Pérennité de la structure GAL : l'association de projet « Pays Burdinale Mehaigne » vient d'être créée (plateforme partenariale définis, contrat de gestion, charte de territoire, communication,...).

GAL HSFA

- Trois fiches projet clôturées sur 10
- Les autres fiches le seront au plus tard fin de cette année
- Prolongation accordée et augmentation budgétaire
- Auto-évaluation au sein du CA du Gal en cours.
- AT, pas de dépassement budgétaire. Partagé avec moins d'un temps plein. Possibilité d'aller jusqu'au bout.
- Programmation 2014-2020 : pas encore de publicité. Le diagnostic de territoire a été remis à jour en 2012 et 2013 : mobilisation des forces vives (plan de gestion du parc en même temps). De nouveaux enjeux sont apparus. Même démarche pour le dossier de candidature du GAL (candidature acquise mais nécessité de faire le tour des communes. Nécessité de passer par chaque collège). Territoire = 7 communes. La commune de Neufchâteau rejoint le PN et le Gal. Tourisme un peu en retrait (activer d'autres outils) continuer agriculture ? Volonté de mettre en œuvre des actions dans le domaine du patrimoine.

GAL Condruses

- 6 fiches projet clôturées sur 7
- Tour des conseils communaux pour présenter les résultats. Parcours de manière transversale. Pas mal de questions. Permet de recadrer ;
- 2014/ 2015 exercice diagnostic. Edition d'une plaquette. Personnaliser dans l'esprit « story telling »
- Programmation 2014-2020 : long questionnement sur le territoire futur du GAL. Déjà 7 communes partenaires. Volonté de s'agrandir vers d'autres communes (Neupré ?). Un nouveau gal se positionne à proximité Ourthe Amblève). Accumulation de données via le Schéma de Développement Territorial de l'Arrondissement Huy-Waremme DTHW. Envie de travailler sur la préservation des ressources hydriques. Les nappes phréatiques sont sous pression (nitrates et autres,...).

GAL Cuestas

- 3 projets terminés. Il en reste 4 à clôturer
- Tour de communes avec le bilan. Pas de communication citoyen
- Poste AT épuisé depuis trois mois. Recherche de fonds complémentaires (Creativa, ...)
- Programmation 2014-2020 : 5 communes OK pour rentrer dans le GAL. Au total, le territoire sera constitué de 8 communes (Aubange, Etalle, Meix-dvt-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton). Les 10% de cofinancement seront pris en charge par les structures créées cette année.

Dans le cadre de la rédaction du futur PDS, appel à contribution à travers le site internet et une page intitulée « partageons nos idées » + page dans le bulletin communal des communes partenaires. Mais difficile d'évaluer à quel niveau descendre en matière de participation à l'élaboration du contenu du futur PDS.

GAL Haute Meuse

- Seul l'AT est encore en place. Point APE sur le poste. Moyen jusqu'en avril, mai.
- Un opérateur actif poursuit ses activités (MT)
- Une fiche clôturée (environnement). Clôture des autres fiches projets fin septembre début octobre. Projet de coopération : finaliser les jeux transmédia avec Bourg en Bresse.
- Une évaluation a été faite avec les communes
- Programmation 2014-2020 : Volonté de poursuivre de la part des communes. Diagnostic en cours d'élaboration. Volonté d'aller plus vers l'événementiel, mais plus sur un travail au quotidien, notamment en communication. Souhait de disposer d'un chargé de communication. L'axe économique devrait rester prégnant (espace de co-working, etc.). Volonté d'aller vers les circuits courts. Également volonté d'un investissement vers les publics plus précarisés. En matière de mobilisation, une plateforme interCLDR existe sur le territoire. Travail essentiellement sur base du site. L'expérience précédente avait suscité beaucoup d'attentes, difficile à gérer. Aujourd'hui, souhait de travailler plutôt avec l'associatif.

GAL Pays de l'Ourthe

- 3 fiches sur les 7 seront clôturées au premier semestre.
- Tour des collèges effectué en début d'année pour présenter les résultats + travail avec les conseils communaux (mai). Une réussite : 80 personnes ont participé aux rencontres. Du concret a été mis sur la table.
- Exercice d'évaluation : un questionnaire a été mis en ligne pour les représentants communaux afin d'identifier sur un mode simple ce qui a bien ou moins bien fonctionné.
- Programmation 2014-2020 : Les 7 communes partenaires sont prêtes à repartir pour la prochaine période de programmation. Travail avec des représentants communaux et des représentants de structure. La question s'est également posée de savoir jusqu'à quel niveau descendre en matière de participation à l'élaboration du contenu du futur PDS. 5 groupes de travail constitués puis une journée avec des membres des CLDR.
- En matière de pérennisation du GAL : Volonté de maintenir l'appui technique et assurer la transition. Certains emplois sont pérennisés auprès d'opérateurs. Logique de paiement de prestation de chargés de mission en développement. Lourdeur du suivi des projets pour les opérateurs.

GAL Romana

- Les activités du GAL ont commencé tardivement (2^{ème} sélection). Clôture des projets fin 2014. Déjà quelques départs au niveau du personnel. Stéphane (GAL Cuestas) a rejoint le GAL Romana (logique groupement employeur). Brochure en cours de réalisation pour présenter ce qui a été fait.
- Programmation 2014-2020 : consultation des trois communes actuellement partenaires du GAL. Elles sont ok sur le principe de poursuivre, mais pas de volonté (ou intérêt) à élargir. Diagnostic et consultation sont à réaliser.

GAL Saveur et patrimoine

- 7 projets en cours qui doivent se terminer fin 2014
- Mise à profit de l'évaluation 2013 pour parler prospective.
- Edition d'une spécial « réalisations » prévue
- Programmation 2014-2020 : pour l'instant 3 communes sont partantes (Ciney, Hamois et Havelange). Somme-Leuze devrait décider fin du mois si elle rejoint le GAL). En matière de diagnostic du territoire, le GAL profitera du travail réalisé dans le cadre des ODR qui ont démarré récemment. Volonté du groupe de travail pour ne pas ouvrir trop large.

GAL Tiges et Chavée

- 10 fiches-projets mises en œuvre. Deux clôturées et deux autres pratiquement terminées. Le reste est en fin de parcours
- AT financé jusqu'en octobre. Agrément APE renouvelé
- L'équipe du GAL profite de la clôture des projets pour parler de la suite
- Programmation 2014-2020 : Accord des trois communes pour poursuivre suite à un bilan fait. Photos, chiffres, ont permis de légitimer GAL et au CC de mieux comprendre la transversalité. Elément de clôture en juin pour faire la transition entre les deux périodes de programmation. Diagnostic bien avancé avec FRW. Grands enjeux identifiés ? GT lancés fin de mois. Très élargis. Il est prévu de faire un appel à idée auprès du grand public, selon thématique choisie par CA
- Pérennisation de la structure. Volonté de garder une équipe transversale sur le territoire, dans une dynamique d'association de projets.

C. Communautés de pratiques :

- **Appuis techniques** : Capitalisation des dynamiques mises en œuvre (outils créés, méthodologies formalisée, partenariats intéressants créés, dispositifs internes, conseils pour la prochaine période de programmation, etc.) : mise en évidence de ce qui a été fait, points forts, point faibles, bonne pratiques, etc.

Relevé succinct des principaux points discutés :

- En matière de communication :
 - Besoin d'un budget spécifique
 - C'est une compétence transversale à développer

- Niveau financier :
 - Avances communales
 - Dotations pour les 10%
- Partenariat :
 - Mobiliser qui et quand ?
- Méthodologie
 - Gestion des projets par le GAL ou via un opérateur
 - Au cas par cas : personnel, gestion financière, communication
- Outils
 - Groupement d'employeurs
 - Interface informatique interGAL
 - Lister projets non Leader portés par les GAL
- Gestion et communication
 - Important !
 - Utiliser le cloud !! (poster les DC , ...)
- Supracommunalité
 - Rôle du GAL +++ (stratégique).
 - Association de projets.
 - Besoin opérationnel.
- CA
 - Représentation publique/privée
 - Place du privé à ce niveau ?
- Outil de communication
 - Logiciel opensource (graphisme et montage vidéo).
- Budget AT → enveloppe → plutôt gérée en fonction des ressources GAL (ça permettrait d'éviter le « bricolage » en cours de programmation).
- Dénomination AT → A revoir ! Personne ne comprend, ça fait rire !
 - **Chargés de mission** : capitalisation des acquis (outils créés, méthodologies formalisée, etc.) par thématiques

Groupe « Energie », relevé succinct des principaux éléments de capitalisation discutés :

- Convention des maires :
 - IRE, plans d'action
 - PEDAGEC : volet gestion énergétique → sélection des communes motivées, ne pas aller trop vite.
 - Coordination provinciale pour la mise en œuvre.
- Outils inventaire énergétique habitat. Transférable ?

- Projets hydro
 - → moyennement rentable
 - → potentiel faible par rapport au total disponible
 - → patrimoine
- Biométhanisation
 - Etude du territoire importante (besoin en chaleur, offre des agriculteurs). Définir les sites intéressants.
 - Micro-installation : valorisation de la chaleur ?
 - Projets d'injection dans le réseau gaz ?
- Appel à projet «énergie durable » (promotion de deux projets).
- Veille énergétique : papier et internet (site + FB).
- Formation : structure les offres de formations. Cluster/grappe.
 - +++ visites de terrain
 - Com : courrier, mails.
 - Associer directement un organisme de formation.
- Eco-construction
 - Mettre en avant prioritairement l'intérêt technique, santé et économique des matériaux.
 - Ne pas être puriste.
- Multiplier les conférences
- Youtube : conservatoire du geste technique.
- Prospectif
 - Conseils neutres
 - GAL, CM
 - Arch/auditeur

Groupe « tourisme », relevé succinct des principaux points discutés :

Capitalisation

- Parrainage des sentiers de balades.
- Aspects positifs de la participation citoyenne.
- Importance de la convivialité.
- Partenariat avec le privé (avantage financier, rapidité d'action).
- Le « toutes-boîtes » reste une solution très efficace pour toucher le citoyen.

Prospective

- Formation aux nouvelles technologies de l'information (ex : QR Code) et de la communication (TIC). Importance de l'aspect pratique.
- Communication transversale. Réflexion globale sur la communication/Meilleure canaux de communication
- Pérennisation des outils de com. Produits.
- Travail sur la légitimité de la structure GAL et sur la notion de « non-concurrence » mais plutôt partenariat.
- La lourdeur administrative.
- Plus de temps pour prospecter les bonnes pratiques.
- Réfléchir à la transversalité des fiches pour envisager des actions communes.

D. Projets emblématiques (cf. présentation PowerPoint)

1. Insertion de produits locaux dans la cuisine de collectivité, présenté par Caroline Decoster, GAL Transvert

Eléments de contexte

- Projet d'1 an et demi. Fini fin 2013
- Travail avec une structure supracommunale qui fait des repas pour la collectivité (Cellule Solidarité Emploi). Partenariat déjà établi.
- Rencontre d'un partenaire français ayant un contexte similaire
- Phase test avec une seule collectivité pour recueillir des données très techniques. Combien cela va coûter, Outils bientôt publiés.

Eléments de mise en œuvre

- Définir le produit local à la base.
- Diagnostic initial auprès des producteurs, des collectivités et consommateur final.
- Travail sur un échantillon de 50 repas. Important de travailler petit à petit, une collectivité après l'autre.
- Prendre en comptes les cultures des collectivités. Attente de concret.
- Bien répartir les responsabilités (qui fait quoi exactement ?).
- Importance de l'axe économique. Agir sur le prix de revient, le faire progressivement.
- Identifier les différentes étapes et leurs coûts économiques. Par exemple, la récupération du matériel le jour même plus coûteux que l'investissement en matériel.
- Sensibilisation a ne pas négliger.

Difficultés

- Marché public passé renouvelé chaque année, dès le mois de mai pour l'année scolaire suivante. Importance de travailler ce CSC
- Offre limitée : rien en viande. Maraichage, produit non transformé. Pommes de terre mises sous vide par un agriculteur. A aider.
- Produits semis transformé. Produit toujours fournis à la structure.
- Qui paie la différence ? temps d'adaptation.

Carnet d'adresses - outils

- Film et guide méthodologique produits (RwDR/Télévision du monde (émission tam tam))
- Calendrier de menu, nécessité de travailler avec des personnes compétentes)
- Ecorès a développé un outil calculateur de l'alimentation durable. « A boire et à manger », à compléter avec analyse personnelle, besoin de l'interpréter.
- Sodexo. Projet Chevetogne. Travaille en grosse structure ? Trois cuisiner de Sodexo sur place. Travail 60% des produits locaux. (60km à la ronde).
- Importance de la communication.

Le GAL Burdinale Mehaigne est intéressé. La démarche semble transférable dans d'autres collectivités. Les données recueillies en cuisines permettent de tirer des

conclusions pour le calcul des coûts. Type de légumes, épluchage, quantité de déchet, ...). Question de l'offre ? Importance de travailler cet aspect en l'amont. Intérêt de mettre en place une légumerie.

Importance de faire circuler les outils produits par le Gal Transvert.

2. Développement d'une approche territoriale des circuits courts, présenté par Jean-François Pêcheur, GAL Condruses

Genèse du projet : proposition initiale (PDS) de créer une SCRLFS de production (maraîchage diversifié sur 2 hectares), mais business plan KO. Nécessité de réorienter le projet en s'appuyant sur le métier principal du GAL (animation territoriale) en regroupant les acteurs actifs en matière de circuits courts (Point Ferme) et en aidant les starters (point Vert)

- Point Ferme = structure autonome qui commercialise les productions des agriculteurs associés. Rôle du GAL = incubateur. Stratégie commerciale tournée vers l'extérieur (pôles urbains). Deux CM mis à disposition du projet.
- Point vert = espace test maraîchers de 4,5ha à Strée : accès à la terre et infrastructures mutualisées et accompagnement à la création d'entreprises avec Créa-job.

Importance du critère de proximité. Nécessité d'un nombre élevé de candidats (15 pour trois rencontrés). Introduction à la permaculture. Eviter tout angélisme dans ce type de projet. L'intervention du GAL se fait notamment au niveau du plan et culture (étape extrêmement importante) et des réseaux de commercialisation afin de permettre aux maraîchers de se concentrer essentiellement sur leurs productions.

Le modèle « projeté » initial liait Point Vert à Point Ferme à travers la commercialisation des produits issus de Point Vert. Ça n'a finalement pas été possible, notamment des questions de volumes, de prix, de planification. Mais la porte n'est pas fermée

3. Démarche qualité au Pays de l'Ourthe, présentée par Catherine Honnay et Stéphanie Pahaut

Eléments de contexte :

- Diminution du nombre de nuitées dans les hébergements traditionnels
- Diminution de la fréquentation dans les attractions
- Concurrence internationale
- Aujourd'hui, la clientèle porte beaucoup d'attention à la qualité du service proposé
- Rapport qualité/prix

=> Mise en oeuvre de la démarche qualité en vue d'améliorer la qualité des prestations touristiques au Pays de l'Ourthe. Mais d'abord se demander ce qu'était la qualité afin de faire du Pays de l'Ourthe une destination de qualité en accompagnant les acteurs du tourisme dans leur recherche d'amélioration continue de la qualité de leur service

Mise en place du projet (2009)

- Création du visuel relatif à notre démarche qualité
- Réunions avec les acteurs locaux pour identifier leurs besoins et définir ensemble les critères de qualité en matière d'accueil
- Mise en place de formation sur base des besoins identifiés
- Organisation de tables rondes en NL, formation beps, visites de territoire, séminaire et ateliers pratiques sur les réseaux sociaux,... en vue d'améliorer la qualité de leur service
- Conception d'un réseau: +- 200 acteurs touristiques sensibilisés

Problèmes rencontrés :

- La Région Wallonne et le CGT devaient lancer sa démarche qualité en 2010. Mais finalement le label n'a été lancé qu'en juin 2012. Le GAL ne pouvait attendre.
- A partir de 2012 le GAL a gagné en visibilité en se rattachant à la démarche qualité wallonne "Wallonie Destination Qualité".
- Le GAL Pays de l'Ourthe est devenu TERRITOIRE PILOTE de la démarche qualité pour la Wallonie grâce au travail de sensibilisation déjà effectué.

Démarche qualité :

- Basée sur le programme qualité suisse.
- Label axé sur la notion de qualité du service que l'on offre au client avec indicateurs et processus (gestion réclamation)
Démarche volontaire
- Programme qui permet de s'auto-évaluer et de se remettre continuellement en question
- Fil conducteur : quelle la qualité attendue par le client ?

Comment obtenir le label ?

- Le processus commence par la désignation en interne d'un Quality Coach qui devra suivre une formation d'un jour et demi
- A la suite de la formation, les acteurs sont capables de se remettre en question et d'établir un plan d'actions pour améliorer la qualité de leur service aux clients!
- Ce plan doit être remis au CGT chaque année pendant 3 ans
- Mise en œuvre du plan d'action

Rôle du GAL ?

- Sensibilise les acteurs à la qualité en organisant des visites de terrain, des séminaires, des séances d'infos sur le label, les formations, etc.
- Organise les formations qualité sur son territoire
- Accompagne les acteurs dans le montage et le suivi de leur dossier de labellisation (accompagnement individuel et en groupe)
- Labellise d'autres acteurs (nb: structures <5 pers. peuvent faire appel à un quality coach externe)
- Anime le réseau qualité existant (ex. organisation d'ateliers qualité)

Quelques chiffres (en date du 1/1/2014)

- Pays de l'Ourthe : 30 acteurs formés, 18 labels obtenus, 10 en cours. Prochaine formation « quality coach » en juin. Objectif en fin d'année : 50 labellisés.
- En Région Wallonne : + de 300 acteurs formés à la qualité et + de 110 sont labellisés

Spécificités leader mises en œuvre à travers le projet

- Approche territoriale : 7 communes et 600 acteurs. Porte à porte avec deux pôles important : La roche et Durbuy.
- Démarche ascendante : Plan qualité Wallon. Label.
- Innovation : au début pas crédible auprès de la CGT mais convaincu progressivement. Donner des outils aux acteurs pour se poser les bonnes questions ; Pas de jugement sur le service actuel de la clientèle mais les aide à se questionner. Partenariat public-privé : bénéficiaire essentiellement privé.
- Action multisectorielle : tous les sous-secteurs du tourisme sont concernés : HORECA, accueil,et secteurs connexe touché par une clientèle occasionnelle (pharmacie, boucherie, ..)
- Mise en réseau : atelier apéro ou goûter qualité. Discussion-rencontre pour diffuser les acquis
- Coopération : pas développée, mais velléité de voir du côté de la Suisse.

Ingrédients de la réussite du projet

- Tissu économique minimum. Mais CGT ouvert aux structures connexes
- Connaître vraiment les acteurs de terrain et leurs besoins. Les laisser parler sur leurs besoins (pas nécessairement qualité)
- Se former à la qualité
- Instaurer une relation de confiance et de proximité via une écoute active de la part de la CM, clairement identifiée comme interlocutrice de référence
- Pas devenir relation de dépendance.
- Rester neutre
- Garder à l'esprit son rôle. Ne pas se substituer aux organismes de formation,
- Ne pas vouloir refaire le monde mais travailler sur un champ complet, concret.
- Travail avec les partenaires. MT, ... beaucoup d'acteurs
- Ne pas se laisser dépasser par les événements. Revenir à son rôle.

Le GAL envisage de poursuivre la démarche auprès de tous les acteurs économiques, car bon retour : le GAL est sur le terrain, sur ce qui peut évoluer d'un point de vue qualitatif.

Game des structures ayant participer au projet : Varié. Pas vraiment de grosses structures. Plutôt moyennes et petites. Démarrage avec un petit gîte à la ferme.

Service qui peut générer un revenu pour le GAL qui y pense.

Etude de marché/sondage auprès des partenaires pour un accompagnement : 20 à 25 structures intéressées même pour un accompagnent payant. Est-ce le rôle du GAL ? Jusqu'où va t-on ?

La démarche intègre 3 niveaux => passage d'une démarche volontaire à une démarche type ISO. Le niveau 2 est plus intrusif, mais pas obligation d'y passer.

4. Construction durable, architecture et ruralité, développement des centres de village, présenté par Helmut Henkes, GAL 100 villages, 1 avenir

Eléments de contexte. Pourquoi mener un projet sur ce thème ?

- Poursuite et élargissement des travaux d'information (techniques) initiés sous Leader + et volonté de mise en place d'une structure permanente de conseil et d'exposition (centre d'impulsion)
- Constat d'une sous-utilisation et d'une dégradation de l'habitat existant
- Constat d'une banalisation de l'habitat en périphérie des centres villageois

Objectifs du projet

- Préparer la création d'un centre d'impulsion (informer sur la construction durable, logique de grappe....)
 - Définir les partenariats, le programme de travail, la localisation, le rayonnement, les financements, la structure, le réseau de collaboration, les plans de construction
- Préparer le terrain sur place (ancrage local)
 - Informer sur la construction durable (et les énergies renouvelables), mettre en place un travail avec les entreprises (grappe bois et grappe éco construction), faire le lien avec la stratégie « énergie » de la communauté
 - Sensibiliser pour une (ré-)utilisation de l'habitat existant
 - Motiver pour une nouvelle approche/planification de l'habitat dans les villages
 - Elaborer des visions, pré-projets concrets pour des villages

Stratégie mise en oeuvre

- Transférer les idées des entreprises vers les décideurs (centre d'impulsion)
- Servir comme intermédiaire loyal
- Sensibiliser (classique)
- Faire le lien avec d'autres projets Leader du GAL
- Collaborer avec les autres organisations sur place traitant des matières semblables
- Accompagner les travaux avec les « programmes d'appui » (Leader transnational, Interreg)

Mise en oeuvre, actions menées :

- + : production d'une brochure « rénover » (mais si s'était à refaire, autrement), journées d'animation, conférences, projets modèles
- - : traitement de demandes, montage d'une grappe éco-construction
- Mitigé : montage du centre d'impulsion (retards, maîtrise du projet), travail avec les communes

Mise en œuvre, problèmes rencontrés :

- Information technique construction durable: « surinformation », multiplication des intervenants et programmes, évolution permanente contradictoire
- Centre d'impulsion: timing économique (entreprises) et timing politique différents. Logique de grappe difficile à mettre en œuvre
- Difficile d'avoir une vision stratégique au niveau des communes.
- Vision négative des règlements urbanistiques
- Parcelles à bâtir = « Caisse d'épargne »
- Complexité de la construction : Maison basse énergie, maison passive...
- Trop d'instances s'occupe d'éco-construction.

Mise en œuvre, leçons apprises

- Réseau des contacts: bien gérer et trouver la bonne moyenne
- Travailler avec la base, mais pas surestimer leur input
- Pas « la » construction durable mais « ma » construction durable ou la construction durable dans mon village

Bonnes pratiques mises en œuvre

- Journées découverte bois et construction/rénovation durable
- Ateliers de villages
- Liens entre projets Leader et projets PCDR
- Chercher le lien avec les hautes écoles et universités

Les défis futurs pour un approfondissement

- Garantir une information neutre
- Conseils à décliner idéalement en 3 modules:
 - Module 1: Premiers conseils
 - Module 2: Conseils sur place
 - Module 3: Accompagnement des réalisations et certification de la qualité
- Modèles pour une rénovation des constructions des années 60/70
- « Pré-projets urbanistiques » pour tous les villages
- Concours et prix bonne rénovation
- Maisons plusieurs générations et autres modèles pour les villages
- Instruments financiers : mobiliser l'épargne pour des rénovations

Quelques illustrations/réalisations

- Brochures « rénovation et nouvelles constructions » (outil à perfectionner et à appliquer aussi aux rénovations via PedagEC)
- Visites de chantiers
- Brochure « rénover »
- Développement de villages :
 - Team RWTH Aachen
 - proposition d'aménagement pour Burg Reuland

Le Centre d'impulsion n'est pas encore en route. Mais financement via la WFG (6 millions d'euros)

5. Projets « Ecoconstruction » menés par le GAL Cuestas, présenté par Nathalie Monfort

Projet « Au secours de Babel » :

Axe 1 : Constitution d'un réseau d'entreprises locales centré sur l'écoconstruction.

- Organisation de visites et formations
- Promotion des entreprises locales
- Annuaire sur le site internet www.cuestas.be/ecoconstruction

Axe 2 : Projets pilotes de logements sociaux, en éco- construction

- Habitat durable à Tintigny => logements pour jeunes travailleurs. Rôle de Cuestas :
 - Accompagnement de la commune dans tout ce qui était durable
 - Appel à projet « Habitat durable », dossier déposé avec la commune et accordé
 - Conseils tout au long du projet pour l'aspect durable
- Habitat durable à Meix-devant-Virton :
 - Concours de projet pour la rénovation d'un presbytère en 4 logements sociaux.
 - Désignation d'un architecte pas sur base de ses honoraires et de son expérience, mais sur base un avant-projet : compétition d'idées, à coût réduit, écologiquement et énergétiquement performants.
 - 4 projets remis. 3 lauréats, le premier ayant la mission.
 - Jury : ULg, écopasseur,

Axe 3 : Renforcement des compétences des entreprises et vulgarisation des solutions nouvelles.

- Diagnostic et conseils aux particuliers
 - Conseils individuels (primes, matériaux, techniques)
 - Vulgarisation, sensibilisation via le site internet <http://www.cuestas.be/ecoconstruction>
 - 10 formations Eco construction en décembre 2012
 - Ciné-débat en septembre 2013 : « La 4ème révolution »
- Diagnostic et conseils aux communes
 - Conseils dans les projets de rénovation et de construction durable
 - Accompagnement des communes
 - Etudes de rentabilité
 - Cahiers des charges installations photovoltaïques
 - Diagnostics énergétiques de 3 écoles

Axe 4 : Renforcement des compétences des entreprises et vulgarisation des solutions nouvelles => Création d'une coopérative en énergies renouvelables (Coopérative GaumEnergies - www.gaumeenergies.be) :

- Permettre aux agriculteurs et aux PME d'accéder à des projets rentables et durables, sans augmenter leurs temps de travail et leurs charges d'emprunt

- Permettre aux citoyens, aux communes et aux entreprises d'investir dans des projets proches et concrets et de recevoir en retour des dividendes
- Actuellement, 11 projets sont à l'étude : photovoltaïque, éolien, biométhanisation

Difficultés rencontrées : constitution d'un réseau d'entreprises constitué de TPE et petits indépendants

Bonnes pratiques / leçons apprises :

- Formation en Eco construction : aspects théoriques et pratiques conjoints
- Concours de projet
- Constitution de la coopérative Gaume Energies

Projet Pédag'EC (<http://cuestas.be/ecoconstruction/pedagec/>)=> projet de coopération entre 3 régions rurales, dans le secteur de l'éco-construction

Partenaires :

- GAL de Wiltz – Redange (GDL)
- GAL 100 villages – un avenir (Saint-Vith)
- GAL Cuestas (chef de file)
- IFSB : Institut de formation sectoriel du bâtiment (GDL)
- EnergiePark : prestataire de services dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie (GDL)

Objectifs du projet

- Préparer les acteurs publics locaux et les entreprises du secteur de la construction à l'objectif européen de 20 – 20 - 20
- Permettre aux entreprises du secteur de la construction de s'adapter à la demande en construction durable
- Sensibiliser les entreprises et le grand public à l'éco-construction.
- Donner aux acteurs publics locaux un véritable outil de gestion
- énergétique durable

Axes de travail :

- Volet 1 - Formation : Développement de formations en construction et rénovation durables, test des formations et transmission aux organismes de formation existants sur chaque territoire, avec formation de formateurs. Deux types de public cible :
 - Le personnel technique et administratif des communes (ouvriers, chefs des travaux) ainsi que les décideurs politiques
 - Les entreprises de construction et entreprises ayant un lien avec le secteur de la construction pour qu'elles acquièrent les techniques nécessaires à l'éco-construction.
- Volet 2 - Exposition mobile sur le thème de la rénovation et de la construction. Développement d'un outil d'aide à la décision permettant aux maîtres d'ouvrage de faire des choix pour leur rénovation / construction, en respectant les principes de l'écoconstruction. Le concept tient compte des espaces suivants :

- Généralités : constat/enjeux de l'écoconstruction/réglementation
 - Bio-climatisme
 - Economie d'énergie
 - Enveloppe
 - Systèmes techniques
 - Confort et santé
- Volet 3 - Outil de gestion énergétique des bâtiments : Mise en place d'un plan stratégique énergétique global afin de permettre aux communes des GAL :
- d'appliquer des procédures
 - de définir des priorités
 - d'identifier des projets efficaces de réduction des consommations énergétiques et d'utilisation d'énergies renouvelables.
- 2013 et 2014 : Mise en place des outils et procédures
- Evaluation et suivi des consommations des bâtiments communaux et des consommations privées
 - Bilans CO₂ présentés en octobre :
 - ✓ Consommations et émissions CO₂ actuelles
 - ✓ Energies renouvelables actuelles
 - ✓ Potentiel de réduction de consommation
 - ✓ Potentiel en énergie renouvelables
 - Plan d'action : projets concrets, planning, budget
 - Adhésion des communes à la convention des maires
- Formation, exposition outil de gestion énergétique. Concept de rénovation écosconstruction pérenne

Difficultés rencontrées : budget du volet « exposition » insuffisant pour une exposition complète

Bonnes pratiques / leçons apprises :

- Volet Gestion énergétique : ok si la commune est motivée par la démarche
- Volet Formation : convaincre les entreprises, communes de l'utilité des formations

Le développement de coopérative énergie renouvelable sera à l'ordre du jour de la prochaine programmation. Financement des 10% par la coopérative (compensation).

6. Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie, présenté par Frédéric Praillet

Pourquoi ce projet ?

- Continuité par rapport à la précédente programmation (fiche « diversification agricole » 2000-2006 (colza énergétique)
- Potentiel présumé de sous-produits agricoles à valoriser
- Présence historique de nombreux moulins sur le territoire
- Volonté de sensibiliser les citoyens à partir de ce qui existe sur le territoire, au départ d'initiatives existantes (Val Notre Dame, BioWanze, 31 communes)

Objectifs	Résultats attendus
Valorisation du potentiel hydraulique des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne	Etude du potentiel hydro-électrique de la Burdinale et de la Mehaigne ----- Etude approfondie de 3 gisements
Eduquer et sensibiliser	Aménagements sur sites pilotes et outils dédiés aux énergies renouvelables
Valorisation de la biomasse	Développement d'une filière locale « biomasse » : commercialisation de nouveaux sous-produits, nouveaux emplois, étude de marché,...

Volet « Valorisation du potentiel hydraulique »

Stratégie de mise en œuvre

- 1 opérateur « volontaire » (MMER),
- deux comités d'accompagnements avec des experts reconnus : Valbiom, CTA, Province de Liège, RW/DGO4, facilitateurs,...
- Une partie importante du travail (études) ayant pu être réalisées en interne, une nouvelle stratégie a pu être mise en œuvre => réaffectation de financements sur le poste de chargé de mission et sur les actions

Potentiel du territoire

- 20 anciens sites répertoriés
- 5 sites déjà électrifiés
- 1 électrification en cours
- 7 sites avec potentiel
- Puissances: 5 à 50 kW

Etude de potentiel => Vade-mecum

- Inventaire des sites
- Procédures et réglementations
- Technologies
- Impacts environnementaux
- Estimation du potentiel
- Présentation publique mars 2011 (55 participants)

Information des propriétaires. Deux sites se sont portés volontaires (Moulin de Hosdent et Moulin de Ferrières. 15 ans de retour sur investissement.

Volet « Valorisation de la Biomasse »

2 axes de travail

- Agro-combustibles
- Biométhanisation

Résultats d'une première étude

- Emissions HCl, CO2, Nox
- Chaudières spécifiques
- Perte des sols en carbone
- Pas de surplus de paille

- Pas rentable
- Déchets organiques déjà valorisés
- Intérêt pour la biométhanisation

Deuxième phase : Identification des consommateurs de chaleur et de 4 projets potentiels : 3 cogénération et 1 injection.

3 séances d'informations

- 13/12/2011 : Séance d'info « Agriculture & Energie »
- 31/05/2012 : Présentation de la méthanisation et de l'étude en cours
- 15/01/2013 : Présentation des résultats de l'étude méthanisation Valorisation du potentiel hydraulique

Volet pédagogique

- Une Exposition « hydro-électricité »
- Des animations « Energie »
- L'aménagements du site du Val Notre Dame

Volet sensibilisation

- Veille énergétique du territoire
- Appel à projets

Relai des communes ne matière d'

Bonnes pratiques, perspectives

- Réunions de coordination régulières entre l'opérateur, le GAL et le CM (réunions mensuelles).
- Méthode pour l'étude de potentiel de biométhanisation (voir GAL Pays des Condruses).
- Le chargé de mission a privilégié la rencontre directe avec des experts.
- Réunion circulaire 71 pour site hydro du Château de Moha.
- Appel à projets => visibilité et bénéfice LEADER pour les acteurs locaux (première expérience locale et pour l'administration)
- Rôle de « facilitateur local énergie » (citoyen, Carneuse)
- Dynamique de transition énergétique dans les 4 communes (reconnaissance du travail réalisé par le chargé de mission).
- Liens développés avec une autre fiche (formation de guides) et des partenaires privés (convention pour accès groupes au Val Notre Dame).
- Etudes biomasse => contacts avec les grosses entreprises et effets induits (liens établis par Ter Beke avec la société Green Watt, projet d'injection de biogaz avec Carneuse).
- Relais demande DCENN vers Contrat de Rivière.
- Etude potentiel de biométhanisation. Que fait on de la chaleur.

Enseignement : le secteur « Biomasse » est un Secteur agricole difficile à mobiliser. Importance de réserver du temps à l'animation.

Valeur ajoutée Leader :

- Le projet a-t-il privilégié une approche territoriale ? *Oui, toutes les actions/études ont été menées à l'échelle du GAL.*

- Le projet a-t-il privilégié une approche ascendante ? *Oui, surtout par l'appel à projets « énergie durable au Pays Burdinale Mehaigne »*
- Le projet a-t-il privilégié une approche partenariale ? *Oui, avec des acteurs privés (Val Notre-Dame), avec les propriétaires de moulins, avec les communes (POLLEC).*
- Le projet a-t-il privilégié l'innovation ? *Méthanisation: valorisation de co-produits et projet d'injection de biogaz.*
- Le projet a-t-il privilégié une approche intégrée ? *Oui, formation de guides et développement de visites de groupes (liens avec Journées de l'eau, Journées du Patrimoine). Transversalité entre deux projets Leader*
- Le projet a-t-il privilégié mise en réseau et coopération? *Oui, avec le GAL Pays des Condruses, adhésion au réseau RURENER.*
- Le projet a-t-il privilégié le financement local et gestion locale ? *Non*
- Quel est le degré de transférabilité du projet ? Conditions de celle-ci ? *Les méthodes pour la réalisation des études sont applicables partout (le vade mecum hydro énergie est disponible auprès de la RW)*
- Quel est le degré de durabilité du projet ? Comment l'évaluez-vous ?
*Équipements didactiques (site web, accès vis, panneaux)
Outils d'animation (matériel et guides).
Vade-mecum et outils d'estimation du potentiel
Besoin d'animation pour concrétisation des potentiels.
Des financements ont permis de soutenir des entreprises locales (Brasserie de Marsinne, Moulin de Ferrières, Au Fil de l'Eau).
Newsletter (poursuivie par les 3 communes POLLEC)*

7. Présentation succincte des projets « énergie » porté par le GAL Condruses, par Jean-François Pêcheur (cf. <http://www.galcondruses.be/index.php/condroz-energie-citoyenne>)

Le Gal a fait réaliser par le bureau Walvert une étude sur le potentiel biométhanisation avec dès le départ une question essentielle : que fait-on de la chaleur ? => L'idée maitresse de cette étude était de recenser tous les principaux consommateurs de chaleur et les possibilités de connexion au réseau électrique du territoire. Le territoire ne dispose pas de grosses structures consommatrices (entreprises), mais un potentiel au niveau du secteur tertiaire communal ou du secteur de la santé (maison de repos et hôpitaux) existe. Cette étape a permis de disposer d'une vision territoriale sur la thématique « énergie ».

Au delà de cette étape, le chargé de mission engagé par le GAL, a réaliser, sous l'angle économique, un travail de coordination d'acteurs qui a déboucher sur différentes études de faisabilité et collaborations :

- ✓ Etude de faisabilité pour l'alimentation en chaleur du Home de Ochain (ACIS). Aujourd'hui, permis introduit, projet avancé.
- ✓ Etude de faisabilité pour la commune de Marchin financé par le GAL
- ✓ Soutien aux promoteurs de la jeune entreprise Wat'sup pour une étude de faisabilité pour le CTA de Strée.

En matière de d'énergie hydraulique Le GAL dispose des études sur le Hoyoux déjà réalisées. Le Gal est également partenaire à travers l'APere du projet restor'hydro (<http://www.restor-hydro.eu/fr/>) => moyens dégagé pour réaliser des études

techniques à Marchin et à Clavier + volonté de créer une coopérative d'énergie citoyenne dédié aux projets hydroélectriques.

Nécessité de faire de l'animation territoriale pour faire avancer ce type de thématique.

E. Renforcement de l'action des GAL et de la mise en réseau des GAL, pistes

- Appuis techniques : besoins en formation, demandes envers un centre de ressources, futures thématiques de travail, etc. Comment renforcer, améliorer les dynamiques pour la prochaine programmation ?
- Chargés de mission, par communautés d'intérêt : besoins en formation, demandes envers un centre de ressources, futures thématiques de travail, etc. Comment renforcer, améliorer les dynamiques pour la prochaine programmation ?

Compte-rendu succinct des discussions

En regard de l'évolution des dernières périodes des programmations, les dimensions développées par le GAL s'ancrent progressivement dans les politiques régionales (transcommunalité, etc.). Dans le cadre du RwDR, une des question qui se posent aujourd'hui et de savoir comment concilier de façon plus efficace la mission d'encadrement/soutien à l'ensemble des acteurs et celle plus rapproché aux GAL.

Les expériences en matière de communauté d'intérêt (échange d'expérience, partages de bonnes pratiques, etc.) ont montré leur intérêt, notamment lorsqu'elle prennent naissance dans le cadre d'interGALs thématiques (énergie, etc., ou de logique de travail organisé par les pouvoirs publics (paysages).

Différentes pistes doivent être développées pour la prochaine période de programmation en matière de mobilité des ressources humaines, transfert de compétences, mutualisation d'infos et de savoirs faire en matière de montage financier juridique.

Dans le cadre des GAL, deux publics distincts doivent être pris en compte de manière différenciée : les AR et les CM

Pour les CM, il s'agit avant tout d'être en lien avec leurs réalités de terrain et les préoccupations techniques qui sont les leur. Pour les AT/coordonateurs de GAL, d'autres besoins doivent trouver réponse :

La communication revêt une importance grandissante dans leurs activités. La communication via les réseaux sociaux doit être développée mais la maîtrise de ces outils est incomplète. D'où la demande de développer une logique de « community manager » (personne en charge de la communication à partager entre plusieurs GAL ou permettre de développer la possibilité pour les GAL d'affecter un mi temps. En son temps le projet « Etendard du territoire » du GAL Cuestas n'a pas été soutenu par l'Administration. Il correspondait pourtant à un besoin identifié par les GAL. La piste des GE doit être explorée dans ce contexte.

En matière de mutualisation des ressources, différentes pistes de financement doivent être explorées. La mobilité au sein des Gal devrait être facilitée. Aujourd'hui les ressources humaines (compétences techniques pointues) développées au sein des GAL doit être mobilisables et ne peuvent en aucun cas se perdre dans la nature en fin de période de programmation. Les Chargés de mission développent chacun des compétences techniques pointues à activer au bénéfice du plus grand nombre. Il conviendrait de faire tourner les gens qui ont acquis de compétences au sein des différents GAL intéressés. Un cadre formel (cadre juridique, assurances, etc.) est à proposer au niveau wallon en s'inspirant du modèle développé par ELARD (cotisation à un pot commun ?). Le financement d'échange d'expérience entre GAL, au travers du RwDR, doit pouvoir s'organiser.

La mutualisation des ressources est sans doute une piste majeure. Un premier pas concerne la nécessité d'une gestion plus transversale au sein du GAL puis vers les GAL de proximité géographique.

Des solutions techniques doivent être également recherchées en matière de dématérialisation des documents administratifs ou techniques => transfert de DC et des rapports par voie informatiques dans une logique de gain de temps, de sécurisation des données et d'économie de papier, etc.

De plus en plus d'actions de communication sont menés par les GAL. Dans ce contexte, besoins en formations pour une meilleure maîtrise d'outils de production notamment open source (ex. scribus, équivalent InDesign). La CAR devrait transmettre dans les prochains mois un questionnaire pour avancer sur cette réflexion.

En matière de production audiovisuel, notamment réalisée en partenariat avec les TV local, proposition de compiler tout ce qui se fait au niveau des Gal dans une logique de communication grand public afin d'accroître la visibilité de ce qui se fait dans le cadre de Leader sur l'ensemble du territoire wallon. Le réseau des TV locales est preneur (à mettre en lien avec la communication grand public). Contact à avoir le réseau des TV locales

Outil de gestion : Intérêt pour le développement d'un outil de gestion permettant d'intégrer une gestion multi-fonds, harmonisation des procédures ERP. Sans doute pas simple à mettre en œuvre, mais permettrait d'éviter des erreurs. A discuter avec la direction des politiques européens sans doute.

La plateforme informatique proposée par le RwDR doit être davantage valorisé par le réseau des GAL (partage d'information et documents, etc.). Nécessité d'apprentissage pour tous. Comment dépasser la contrainte de temps pour utiliser ces outils ?

Pour rappel, les outils de communication sont à disposition des acteurs du Réseau et notamment des GAL. Lien entre les sites web à développer/poursuivre.

Infos complémentaires diffusées par la CAR :

- Communes sollicité dans le cadre de l'étude d'incidence concernant le PwDR 2014-2020
- GT CTC => annonce du module-pilote de formation à destination des gestionnaires de mis en œuvre. 12 bénéficiaires Date deux par mois.
- Invitation à en prendre connaissance de l'outil de visualisation du territoire mis en œuvre par le RwDR. Testé par les Gal ESM et Culturalité.
- Invitation à en prendre connaissance de l'outil « Cartographie acteurs sur un territoire ». Testé par le Gal Burdinale Mehaigne Sur base d'un pdf
- Etude sur le reprenariat finalisé et mise à disposition. Rappel de l'intérêt potentiel pour les GAL qui traiteraient des questions économiques. Dans la suite, future mise à disposition d'une boîte à outils produite par la Sowacces sur le thème de la reprise/transmission d'entreprises.
- Annonce de l'événement de clôture des activités menées par les acteurs du PwDR et du RwDR. Sollicitation des territoires Leader pour identification d'un lieu où organiser l'événement et appel à contributions de la part des GAL.
- Campagne de communication grand public. A valoriser au niveau des territoires. Les dates de diffusion seront communiquées rapidement.
- Relais d'une proposition de collaboration avec l'Espace de co-working de Namur. Collaborations à mettre sans doute en œuvre dans le cadre du futur réseau ? Logique de mutualisation, nouvelles à promouvoir Cuestas explore déjà cette voie. Créatifs culturels (cf. publication CPDT) présent en milieu rural (spécificité wallonne). A valoriser également dans ce contexte.